

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Commune de Bagnols en Forêt (83)
1 place de l'Hôtel de Ville
83600 Bagnols en Forêt

AVIS DE MARCHÉ SERVICES**Organisme acheteur**

Commune de Bagnols en Forêt (83), Jessica DAUMAS, 1 place de l'Hôtel de Ville, 83600 Bagnols en Forêt, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 494403150. E-mail : j.daumas@bagnolsenforet.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <https://www.bagnolsenforet.fr/>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Marché de Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé dans le cadre du projet de construction d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Lieu d'exécution

2139 route du Muy 83600 Bagnols-en-forêt

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Le présent marché concerne la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs (CSPS) dans le cadre de l'opération de construction d'un centre de loisirs sans hébergement (CLSH) à Bagnols-en-Forêt.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Marché ordinaire à prix global et forfaitaire

Des variantes seront prises en considération : Non**Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 40 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 09 août 2024 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché**Cautionnement et garanties exigés**

Le titulaire est dispensé de la constitution d'une garantie

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Financement sur fonds propres-Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Le dépôt, la transmission et la réception des factures électroniques sont effectuées exclusivement via la plateforme de facturation Chorus

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

En cas de groupement d'opérateurs économiques, forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur: groupement solidaire

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Précision :

Attestation de compétence de coordonnateur SPS et de son suppléant (formation initiale, extension de phase et actualisation) mentionnée à l'article R. 4532-31 du code du travail

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la

consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

MAPA-CSPS-2024

Renseignements complémentaires :

Conformément à l'article R.2161-4 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec les candidats à l'issue d'une première analyse. Toutefois, il se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation si la proposition du candidat correspond au besoin de la collectivité.

La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre notamment sur le prix

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la

conclusion du contrat est rendue publique.

Pour obtenir des renseignements relatifs à ces recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal Administratif de Toulon

5 rue Racine

BP 40510

83041 TOULON CEDEX 9

Tél : 04 94 42 79 30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Adresse internet (U.R.L) : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Les plis doivent être transmis électroniquement sur la plate-forme de dématérialisation marches.secures.fr, impérativement avant la date et

l'heure mentionnée sur la page de garde du présent document.

date prévu pour l'ouverture des plis : 9/08/2024 à 14H00

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

sans objet

Conditions de remise des offres ou des candidatures

L'acheteur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier ou sur support physique électronique (CD-ROM, clé USB, autres) n'est pas autorisée, et entraînera son rejet sans régularisation. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : www.marches-secures.fr

Les candidats transmettent leur candidature et leur offre en une seule fois

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Commune de Bagnols-en-Forêt 1 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE , à l'attention de Service juridique , 83600 BAGNOLS EN FORET, FRANCE. Tél. +33 494403150. E-mail : juridique@bagnolsenforet.fr. URL : <https://www.bagnolsenforet.fr/>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Commune de Bagnols-en-Forêt 1 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE , 83600 BAGNOLS EN FORET, FRANCE. Tél. +33 494403150. E-mail : juridique@bagnolsenforet.fr. URL : <https://www.bagnolsenforet.fr/>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Commune de Bagnols-en-Forêt 1 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE , 83600 BAGNOLS EN FORET, FRANCE. Tél. +33 494403150. E-mail : juridique@bagnolsenforet.fr. URL : <https://www.bagnolsenforet.fr/>.

Date d'envoi du présent avis

26 juillet 2024